



# Appel à projets "Réduction des pollutions domestiques"

- contenu - Actualités France et international -



Date de mise en ligne : mercredi 9 mars 2016



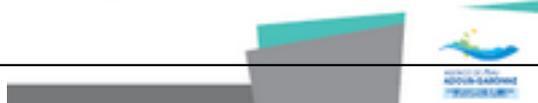
De nombreux systèmes d'assainissement influencent encore la qualité des rivières du Sud-Ouest



**RÉDUCTION DES POLLUTIONS DOMESTIQUES**  
l'agence de l'eau mobilise **60 millions d'euros**

Les projets déposés avant le 30 juin 2016 peuvent être subventionnés jusqu'à **100 000 €** OIEau

RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DES EAUX DE NOS RIVIÈRES  
Parmi les milliers subsistant des pollutions d'origine domestique, plus de 500 sont dégradées par des effets de systèmes d'assainissement collectif (télévase ou stations d'épuration).  
UN APPEL À PROJETS CIBLÉ  
Cet appel à projets vise les opérations d'amélioration de plus de 1 000 systèmes d'assainissement collectif existant dans ces milieux.



## Appel à projets "Réduction des pollutions domestiques"

---

L'Agence de l'eau Adour Garonne propose actuellement une nouvelle démarche exceptionnelle d'aide financière sur la réduction de la pollution due aux rejets domestiques.

57% des rivières du bassin Adour-Garonne n'ont pas encore atteint l'objectif de « bon état » écologique fixé par la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE). Plus d'un quart de celles-ci subissent des pressions liées aux rejets domestiques des agglomérations.

Équipements inadaptés, sous-dimensionnés, vétustes ou non-conformes, plus de 1000 systèmes d'assainissement collectif (réseaux, branchements ou stations) ne sont pas, ou plus assez, performants.

L'appel à projets « Réduction des pollutions domestiques », doté d'une enveloppe exceptionnelle de 60 millions d'euros, vise donc à accélérer les projets de réduction des pollutions issues de ces systèmes d'assainissement collectif en proposant un taux d'aide maximal de 80%.